



LE CANETON

LE JOURNAL D'AUTREFOIS CHALLANS



DANS CE NUMÉRO

Présentation de l'affiche	P.2
Distribution des costumes	P.3
Soirée folklorique	P.4

LE CANETON

Directeur de la publication :
 Jean-Marie FONTENEAU
 Rédaction : Noëlla RAVON
 Téléphone : 02 51 68 19 10
 contact@autrefoischallans.com
 Commission paritaire :
 N° 75 928 AS
 Composition et impression :
 Autrefois Challans
 Siège social : Ferme de la Terrière -
 19, rue Maurice Fillonneau 85300
 Challans
 Photographies : Autrefois Challans.

ÉDITO

LE MOT DU PRÉSIDENT
JEAN-MARIE FONTENEAU

Auchallaises, Auchallais. Le retour en centre-ville l'année dernière a été une réussite, à nous maintenant de transformer l'essai cet été !

Toutes les commissions se sont réunies au moins une fois depuis le mois de janvier et semblent prêtes à faire feu. Certaines proposent de nouvelles animations, comme Guignol et son nouveau spectacle ou encore l'école et les faux officiels, d'autres peaufinent leur prestation. Il y a toujours un doute sur la présence d'animaux vivants au marché à la volaille, la grippe aviaire plane toujours sur nos têtes. De mon côté, j'espère pouvoir endosser le costume du vitrier au moins deux jeudis.

Cette année, le périmètre des foires est quelque peu modifié en raison des travaux

en centre-ville. Nous avons fait le choix de quitter la place du champ de foire du fait de l'empiètement au sol des baraquements et balustrades du projet Saint-Éloi. Nous anticipons par la même occasion le futur chantier des Halles. Nous n'exploiterons pas non plus le bout de la rue Carnot, allant rue Pierre Monnier, les travaux de construction de deux immeubles étant bien avancés. Le bivouac de la guerre 14/18 va donc se déplacer. Un nouveau local a été trouvé rue de la Paix. Enfin, un bouilleur de cru vient rejoindre les artisans et notre canard toboggan, Léon va retrouver la place de l'Europe. Sa réparation va bon train, il ne lui restera plus qu'à passer le contrôle de conformité. J'en profite pour remercier Pajot Promotion pour son don de 5 000 € pour notre ami Léon.

Les foires 2023 seront également plus écoresponsables. En effet, nous avons décidé de ne plus mettre de vaisselle jetable au niveau des restaurants visiteurs. Nous allons ainsi réduire consi-

dérablement nos déchets. Une équipe pour laver la vaisselle le lendemain de chaque foire se met en place. Pour les bénévoles, le plateau repas reste pour cette année, mais une réflexion est menée pour 2024. Il faudra cependant être très consciencieux sur le tri de nos déchets cet été !

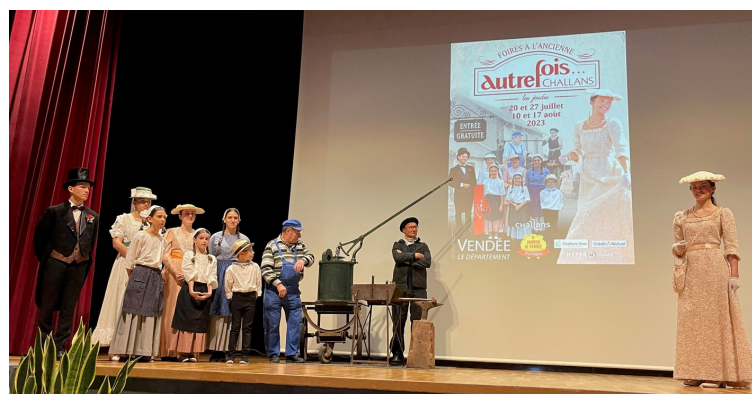
Je remercie nos partenaires, le département de la Vendée, la ville de Challans, la Charcuterie Vendéenne Petitgas, Challans Gois Communauté, Hyper U Challans, le crédit Mutuel et les Volailles de Challans pour leur soutien inconditionnel. Je vous rappelle que l'inauguration sera dès le 20 juillet, ce qui va nous permettre d'accueillir Alain Leboeuf, président du département. Je compte donc sur vous pour être prêts !

Le Président
Jean-Marie FONTENEAU

PRÉSENTATION DE L'AFFICHE

TRANSMISSION, JEUNESSE ET TRADITION

L'affiche a été dévoilée le mardi 9 mai à la salle Louis-Claude Roux à Challans. Nous remercions le département de la Vendée et la municipalité de Challans pour leur soutien à l'organisation. L'affiche est toujours très attendue et marque le démarrage des foires à l'ancienne pour bon nombre de bénévoles. Cette année, la jeunesse est à l'honneur avec les élégantes et les petits bénévoles de la pouponnière aux côtés de nos incontournables forgerons, Ferdinand DEVINEAU et Gaëtan CORNEVIN. Merci aux musiciens et à notre ami Louis PINHEIRO pour l'animation de la soirée. Merci également aux partenaires et aux élus pour leur fidélité à Autrefois Challans.



SIGNATURE DES PARTENARIATS

PARTENAIRES ET MÉCÈNES RÉUNIS À LA TERRIÈRE

Partenaires et mécènes ont été réunis à la ferme de la Terrière pour la signature officielle des conventions 2023. Un grand merci au département de la Vendée, à la ville de Challans, à Challans Gois Communauté, à la Charcuterie Vendéenne Petitgas, à Hyper U, au crédit mutuel et aux Volailles de Challans pour leur soutien et leur fidélité aux quatre jeudis de foire à l'ancienne.

PETIT DÉJEUNER DES COMMERÇANTS

UN TEMPS CONVIVIAL À LA TERRIÈRE

Nous avons accueilli à deux reprises, à la ferme de la Terrière, le petit déjeuner des commerçants, en janvier et en mai. Un temps convivial qui nous a permis d'échanger sur l'organisation des foires 2023 et les costumes.



DISTRIBUTION DES COSTUMES

LES 10 ET 12 JUILLET EN JOURNÉE CONTINUE

Madeline notre costumière et des bénévoles vous accueilleront au service couture d'Autrefois Challans, à la ferme de la Terrière, afin de vous remettre vos costumes, le **lundi 10 juillet** et le **mercredi 12 juillet** de 9 h à 18 h, en journée continue. **ATTENTION** : Les bénévoles de la fête foraine sont invités à venir retirer leurs tenues le mardi 11 juillet de 14 h à 17 h. Les costumes devront être rendus impérativement pour le premier septembre, en bon état, propres, détachés et repassés. Merci de votre compréhension.

LES TICKETS REPAS

DES PLATEAUX REPAS POUR LES BÉNÉVOLES

Laëtitia accueillera les responsables de commissions et des groupes folkloriques à la ferme de la Terrière les 10 et 12 juillet à partir de 9 h pour la distribution des tickets repas. Comme l'année dernière, il n'y aura qu'un seul restaurant pour les bénévoles au niveau du boulevard des F.F.I (terrain de chez Blandineau, en face le garage Renault). Des plateaux, (repas froid), y seront distribués. Vous avez le choix de manger sur place ou bien de regagner votre stand. Pour assurer nos commandes, nous vous demandons de nous donner le nombre exact de participants par foire. Les bénévoles des communes ne sont pas concernés par cette distribution. Comme les années précédentes, les tickets repas seront remis le matin même par un bénévole.

SÉCURITÉ ET PÉRIMÈTRE

LE CHAMP DE FOIRE SORT DU PÉRIMÈTRE

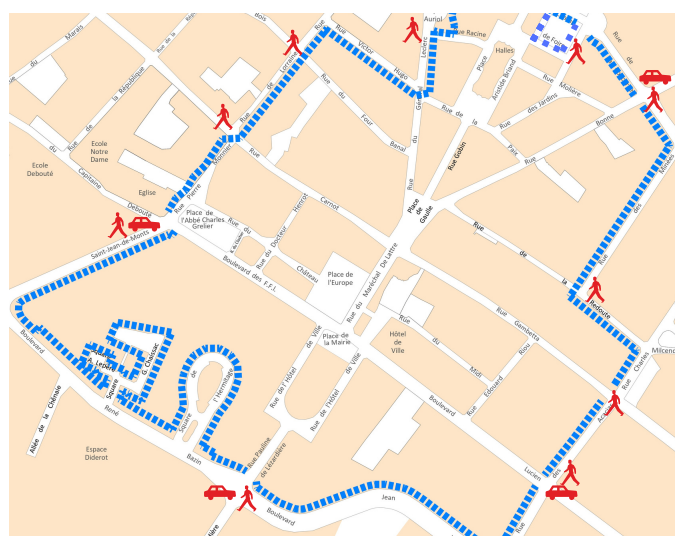
Nous vous rappelons que les jours de foire, le stationnement et la circulation dans le périmètre sont interdits de 8 h à 19 h 30 par un arrêté municipal. Petite modification cette année, le champ de foire sort du périmètre. Il sera réservé pour du stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Si vous devez entrer dans ce périmètre avec votre véhicule pour l'installation de votre stand il faut demander un laissez-passer à Laëtitia au secrétariat. Veillez à stationner temporairement votre véhicule de sorte qu'il ne bloque pas l'installation des autres stands ainsi que la manutention. Un parking, boulevard Lucien DODIN vous est réservé. Il vous faut cependant le laissez-passer pour y accéder. Face à la complexité de la législation concernant le déplacement d'un véhicule gênant, la police municipale pourra dresser un procès-verbal à tout contrevenant. Le laissez-passer constitue une tolérance et non une dérogation. Vous stationnez ou circulez à vos risques et périls. D'éventuels dommages ne pourront être couverts par les assurances.

Concernant l'installation de votre stand, veillez à toujours laisser un passage de sécurité de 3 m, nécessaire en cas d'intervention des services de secours. Veillez également à ne pas bloquer l'accès à une borne incendie. Chaque jeudi matin, les pompiers effectueront une vérification

DES NOUVEAUTÉS
A la boutique



Point de vente : magnets, sacs, mug métal... viennent compléter notre offre d'objets souvenirs sur le point de vente des foires. Des nouveautés également disponibles toute l'année au bureau d'Autrefois Challans à la ferme de la Terrière et sur notre site internet, pour une commande en ligne !



  Accès véhicules et piétons  Accès piétons uniquement

de tous les accès. Nous sommes soumis, cette année encore aux règles de sécurité imposées par la Préfecture (plan vigipirate), ce qui engendre certaines contraintes. Nous vous rappelons que ce sont des bénévoles, comme vous, qui assurent le service aux barrières. Ils seront épaulés par des agents de sécurité professionnels, mais leur rôle n'est pas facile. Merci de les respecter et d'être compréhensifs. La sécurité, c'est l'affaire de tous !

NOUVEAU SPECTACLE DE MARIONNETTES

LE MARIAGE MOUVEMENTÉ DE GUIGNOL

C'est derrière l'office de tourisme que vous retrouverez le théâtre de marionnettes. Trois séances sont programmées à 11 h 45, 15 h 15 et 16 h 45 et alternent avec les représentations de l'école. Un nouveau spectacle vous est proposé, "le mariage mouvementé de Guignol": "Guignol doit bientôt épouser sa fiancée Madelon, mais il n'a pas assez d'argent pour payer le repas de mariage. Aidé de son vieil ami Gnafron, il cherche une solution à son problème. Nos héros ne sont pas au bout de leurs surprises..." Un moment plein d'entrain et de rebondissements. Tout public. Spectacle payant : 2,50 € à partir de 12 ans, 1,50 € pour les 3 - 11 ans.

SOIRÉE FOLKLORIQUE

BAL TRAD EN PLEIN AIR LE DERNIER JEUDI

Il y aura bien quatre soirées folkloriques cet été sur les prairies derrière la salle Louis-Claude Roux. L'accès se fera par la rue des Plantes comme en 2022 ! Groupes folkloriques d'ici et d'ailleurs se produiront sur scène. Nous avons le plaisir d'accueillir les sonneurs de la Vallée Noire de Guéret le 20 juillet, les Gueurlets de Poitiers le 27 juillet, les Gâts de la Pierre Virante le 10 août et les baladins de Limoges le 17 août. Le 17 août également, la soirée se poursuivra par un bal traditionnel, animé par les Zam'trad à partir de 21 h. Entrée gratuite, buvette, restauration et crêpes sur place.

LOTO

CARTON PLEIN POUR NOTRE LOTO DU 4 JUIN



Un grand merci aux bénévoles qui se sont mobilisés dimanche 4 juin pour notre loto XXL, animé par David, à la salle Prévert de La Garnache. Malgré la chaleur et la fête des mères, près de 400 joueurs ont fait le déplacement pour décrocher le gros lot !

2,50 € à partir de 12 ans
1,50 € de 3 à 11 ans

FOIRES À L'ANCIENNE

Autrefois...
CHALLANS

11h45
15h15
16h45

THÉÂTRE DE GUIGNOL

les jeudis
20 et 27 juillet
10 et 17 août
2023

Derrière
l'Office de Tourisme
GO Challans Gois

Le mariage mouvementé de Guignol

Scénario :
Julien Bourgeon

AVIS de recherche

Bénévoles : nous recherchons des bénévoles pour compléter nos équipes à la restauration, pour tenir les caisses de nos toboggans ainsi que de la fête foraine et pour assurer la vente de souvenirs. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à nous contacter.

Hébergement des groupes folkloriques : chaque été des groupes folkloriques de toute la France participent à l'animation de nos foires à l'ancienne. C'est toujours un plaisir de découvrir le folklore d'autres régions et cette année encore des groupes de Limoges, Poitiers et du centre se joignent à nous. Il faut donc loger musiciens et danseurs. Nous sommes à la recherche de familles d'accueil pour les foires du 27 juillet, du 10 et du 17 août, pour le couchage uniquement. Il faut prévoir deux nuitées, celle du mercredi veille de foire et celle du jeudi. Nous nous chargeons des petits déjeuners, déjeuners et dîners, qui sont pris à la Terrière.

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire auprès du secrétariat au 02 51 68 19 10 ou par mail à contact@autrefoischallans.com.